



Le Belvédère de Saint-Nicolas

Bulletin du Prieuré Saint-Nicolas

60bis, rue Français - 54000 NANCY
09 53 84 61 70 - prieure.nancy@gmail.com

Chapelle du Sacré-Cœur

65, rue du Maréchal Oudinot
54000 NANCY

Chapelle de la Nativité de ND

Domaine de Ladonchamps
Rte de Thionville (D 953)
57140 WOIPPY

Chapelle de l'Annonciation

22, avenue Irma Masson
52300 Joinville

Chapelle du Sacré-Cœur

41, rue de la filature
88460 CHENIMENIL

N° 95 - Septembre 2019

Le mot du Prieur

« Untel » - « Présent ! »... Voilà ce qui résonne début septembre lorsque les enfants s'alignent pour faire leur rentrée en classe. Chacun en entendant son nom, inscrit sur la liste de l'école, est appelé à y répondre, prêt ensuite à suivre l'enseignant qui vient de contrôler son effectif... « Réjouissez-vous parce que vos noms sont inscrits dans les cieux »¹ nous dit Notre-Seigneur. Aussi qu'attendons-nous pour répondre à Son appel, celui de Le servir dignement, tel qu'Il nous l'a montré dans Son Evangile.

Septembre est pour tous un moment de reprise, quel que soit notre état. Mais c'est pour certains le temps de la rentrée. Qu'on soit petit, et alors cela n'est que la suite logique des progrès réalisés pas à pas, année après année ; pour des plus grands ce peut être le temps d'un choix, d'un départ, d'une séparation, d'un engagement... En ces temps difficiles, les Supérieurs de la FSSPX ont invité ses membres, en y associant les fidèles, à prier pour les vocations. Je vous livre ici la joie du prieuré de voir une quatrième entrée au séminaire en trois ans se profiler cette année. Après Louis Grolet (Metz et ancien élève de l'Etoile du matin), Alexandre Metz (ancien chef d'équipe MJCF de Nancy), Hugues Duvillier (Joinville), voici que Joseph Triboulot (Nancy et ancien élève de l'Etoile du matin également) répond à l'appel du sacerdoce. Des vocations religieuses et sacerdotales les ont précédés. Aussi je vous invite à tourner vos prières en demande de persévérance pour ces jeunes gens, que le bon Dieu leur conserve les bonnes dispositions dans les-



quelles ils se sont présentés en répondant à Son appel, et si celui-ci est confirmé par l'appel de l'Eglise, qu'ils soient un jour, s'il plaît à Notre-Seigneur, Ses prêtres pour l'éternité.

N'oublions pas que, petites créatures dans la main de Dieu, nous devons toujours aspirer à nous demander ce que le Souverain Maître attend de nous... Tout homme doit se poser cette question de la vocation, de l'appel que Dieu pourrait faire entendre en nos âmes, et se disposer à en peser la réalité en prudence avec son confesseur... Tous n'auront pas à y répondre et les chemins de la Providence sont divers et invitent les âmes à la sanctification soit dans la vie consacrée, le mariage ou le célibat, selon qu'il est donné à chacun. « Que votre Volonté soit faite, sur la terre comme au Ciel. » Ce n'est pas là un vœu pieux que nous disons chaque jour, nous devons y conformer toute notre vie. L'Evangile nous enseigne la voie royale du salut, et Notre-Seigneur a préparé pour chacun des talents qu'il veut nous voir faire fructifier. Refuser de se poser la question de la vocation, c'est l'enterrer, c'est esquiver de servir Dieu là où Il nous préposait, c'est rester sourd à son appel.

Dans le courant de l'année, j'ai invité les sœurs de la Fraternité Saint-Pie X à venir nous présenter leur congrégation. Prions pour toutes les vocations de la Tradition !

Abbé Grégoire Chauvet +

La nouvelle messe ?

Le 3 avril 1969, paraissait la Constitution Apostolique Missale Romanum. Le pape Paul VI proclamait ainsi la révision du missel romain pour lui faire prendre l'esprit du Concile Vatican II. 50 ans se sont écoulés depuis cette sinistre application liturgique de l'aggiornamento... Nous reviendrons sur quelques faits dans les numéros qui suivent, puisant principalement dans les revues Itinéraires de l'époque.

Avec la messe « presque entièrement nouvelle » qui doit entrer en vigueur à partir du 30 novembre¹, la crise du catholicisme et la confusion des esprits atteignent un nouveau palier - ou un nouvel abîme.

Dans l'état de désarroi, de désespoir, de révolte ou de dégoût où les fidèles sont plongés par un « aggiornamento » universel et illimité, il eût été infiniment souhaitable de ne pas aller *aussi* bouleverser de fond en comble l'ordonnance de la sainte messe. Même dans l'hypothèse où cette « réforme » serait excellente en soi, de toutes façons c'est *trop* : trop rapide, trop total, trop autoritaire. Introduire dans les rites sacrés des bouleversements aussi impérieux, aussi soudains, aussi complets, non, cela n'était pas jusqu'ici dans les mœurs catholiques ; et cela, humainement, ne peut aller sans troubles profonds. (...)

Dans une telle situation, l'argument d'autorité est d'un grand poids : la nouvelle messe est décrétée par le Saint-Siège. Le poids de cet argument d'autorité, nous n'entendons pas le minimiser. Nous constatons que, *au moins psychologiquement*, dans ce cas précis, il n'est pas suffisant à lui seul.

L'Eglise avait toujours eu pour habitude non seulement d'en appeler à l'**obéissance** des fidèles, mais de leur donner des **explications**.

Par une sorte de parti pris ou de système absolument nouveau, aucune explication plausible n'est plus donnée, l'accélération universelle de l'« aggiornamento » n'en laisserait d'ailleurs guère le temps : *à peine aurait-on eu le loisir de commencer à enseigner le pourquoi d'une « nouveauté » qu'elle se trouverait déjà « dépassée »*. Pendant deux mille ans, l'Eglise a constamment entouré et justifié ses démarches, ses décisions, par une multitude de **raisons** explicites et soigneusement développées. Depuis « le Concile », l'Eglise tait ses raisons, ou n'ose pas les dire, comme si elle en avait honte ou comme si elle n'en avait pas. Oui, cela est entièrement nouveau.

Aucune autorité sur terre, même la plus haute, la plus respectable, la plus sacrée, n'est **illimitée**. Aucune autorité légitime n'est arbitraire, autocrate, autonome. Aucune autorité n'a le pouvoir de commander tout et n'importe quoi. C'est

pour cette raison que l'Eglise, depuis les origines, s'est toujours occupée d'**expliquer** avec abondance et de démontrer avec rigueur pourquoi chacune de ses décisions était **légitime**. Qu'elle omette maintenant de le faire, c'est, au moins, une obscurité.

Nous ne comprenons pas ceux qui nous présentent cette obscurité comme un progrès et comme une lumière...

Il est hors de contestation que la hiérarchie de l'Eglise, et elle seule, a autorité, et pleine autorité, sur la prière de l'Eglise. Mais les détenteurs de l'autorité dans l'Eglise ne sont pas impeccables, indéfectibles ni infallibles dans toutes leurs décisions. Leur autorité sur la liturgie est pleine et entière : elle n'est pas l'autorité de faire n'importe quoi, elle n'est pas une autorité illimitée. (...)

Dire que l'on « retrouve » ou « restaure » des rites anciens est souvent inexact. Quand cette justification est matériellement fondée, elle n'en est pas moins une triste plaisanterie. N'importe qu'elle chose *ancienne* n'est pas ipso facto une chose *traditionnelle*. Est « traditionnel » ce qui a été *transmis*. On nous présente maintenant comme « traditionnel » ce que la tradition *a refusé de transmettre*. En effet, les rites liturgiques ont été élaborés par l'usage et la tradition, sous le contrôle, bien entendu, sous la direction et l'autorité de l'Eglise hiérarchique, qui avalise, épure, complète, corrige et choisit, comme nous l'avons dit. Mais aller brusquement réintroduire par décret des rites abandonnés depuis dix, quinze ou dix-sept siècles, ce n'est pas du tout restaurer une tradition, c'est la contredire et l'offenser : c'est choisir arbitrairement ce qui avait été écarté par la tradition.

[Ne pouvant pas reproduire ici tout le propos de Jean Madiran, nous terminerons ici l'appel qu'il lançait il y a 50 ans en conclusion de son article :]

Pour la messe [et la doctrine], il nous semble qu'il appartient aux prêtres, et notamment à ceux qui sont revêtus de la plénitude du sacerdoce, de prendre en premiers leurs responsabilités. Non seulement pour eux-mêmes et dans le secret : mais pour le peuple chrétien, au grand jour.

La roue tourne

A l'heure où l'on parle de conflit de générations, la Tradition brille par son esprit de famille et la transmission qui se fait en son sein des plus anciens aux plus jeunes. De quoi réjouir les premiers en ce temps de rentrée !



Remerciements à mademoiselle Geneviève Césard, pour des années de dévouement comme sacristine à la chapelle de Nancy



Merci à tous nos anciens !



Fête-Dieu 2019, plus de risque de manquer de pétales que d'enfants !



Que ce soit le jeune abbé Grolet (ici lors d'une semaine passée à aider au prieuré cet été) ou cette petite pousse dans un buisson (à droite), l'avenir semble assuré !



Pèlerinage familial à Sion

(14 septembre 2019)

RDV au parking du sanctuaire

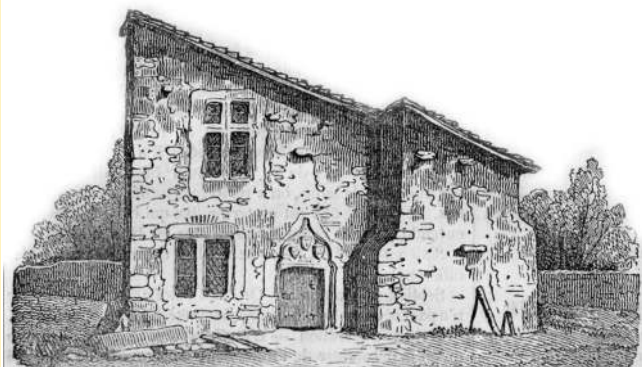
09h30 départ

10h45 Vaudémont

12h00 Chaouillet

13h00 repas tiré du sac sur l'esplanade

15h00 Chemin de Croix



Pèlerinage de Domrémy

(29 septembre 2019)

Petite marche d'une vingtaine de kilomètres entre les deux côtes bordant la vallée de la Meuse, du Bois-Chenu à Notre-Dame de Beuregard, par Domrémy, Greux et Maxey.

Pèlerinage de Lourdes

(26-27-28 octobre 2019)

Inscription pour le TGV

Au plus tard en juillet auprès de monsieur Roland Ebresmann

03.87.02.77.90



Fiançailles chrétiennes

Mercredi 29 mai à la chapelle du Sacré-Cœur de Nancy :

Jean-Nicolas Haquin & Clémence Rochoux

Samedi 15 juin à la chapelle du Sacré-Cœur de Nancy :

Noël Kneib & Maria Trummer

Pour aider l'apostolat en Lorraine

Vous pouvez faire un don :

- ◆ Par chèque
à l'ordre du *Prieuré Saint-Nicolas*
- ◆ Par l'enveloppe du denier du culte dans la quête
- ◆ Par virement (cf. ci-contre)

Un reçu fiscal vous sera adressé sur demande.

Le compte à créditer est le suivant :

Titulaire : FSSPX PRIEURE ST.-NICOLAS-NANCY

Code Banque : 30002 Code Guichet : 05922 Compte n° 0000079346V

Clef RIB : 45

Domiciliation : CL BDI ROUEN SDC

IBAN : FR37 3000 2059 2200 0007 9346 V45

BIC : CRLYFRPP

